

/VS
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 98-216 DU 11 MAI 1998

portant approbation du budget prévisionnel
de la Société des Industries Textiles du
Bénin (SITEX) pour l'exercice 1998.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N°90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Loi N°88-005 du 26 avril 1988 relative à la création, à l'organisation et au fonctionnement des Entreprises Publiques et Semi-Publiques ;
- VU la Proclamation le 1er avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 mars 1996 ;
- VU le Décret N°96-128 du 09 avril 1996 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N°96-402 du 18 septembre 1996 fixant les structures de la Présidence de la République et des Ministères ;
- VU le Décret N°96-609 du 27 décembre 1996 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises ;
- VU le Décret N°97-166 du 07 avril 1997 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Plan, de la Restructuration Economique et de la Promotion de l'Emploi ;

.../...

VU le Décret N°90-121 du 27 juin 1990 portant approbation des statuts de la Société des Industries Textiles du Bénin (SITEX) ;

SUR rapport conjoint du Ministre de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises et du Ministre du Plan, de la Restructuration Economique et de la Promotion de l'Emploi ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 06 mai 1998 ;

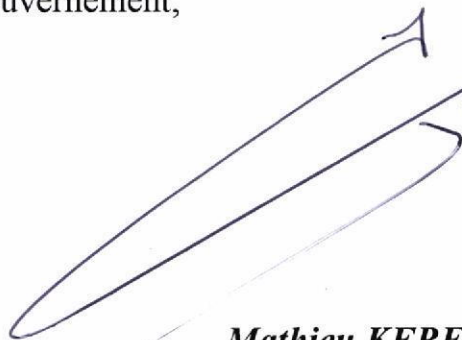
DECRETE :

Article 1er. Est approuvé le budget prévisionnel de la Société des Industries Textiles du Bénin (SITEX) pour l'exercice 1998 tel qu'il figure en annexe à ce Décret.-

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.-

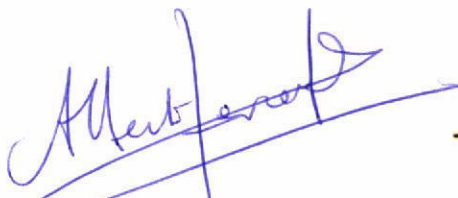
Fait à Cotonou, le **11 Mai 1998**

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

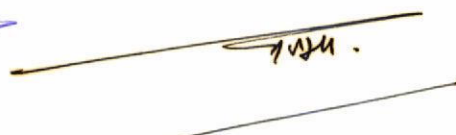
A large, stylized handwritten signature in dark ink, slanted upwards from left to right. The signature appears to be 'Mathieu KEREKOU'.

Mathieu KEREKOU

Le Ministre du Plan, de la Restructuration
Economique et de la Promotion de l'Emploi,


Albert TEVOEDJRE

Le Ministre de l'Industrie et
des Petites et Moyennes
Entreprises,


Félix ADIMI

Ampliatiions : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 PM 4 MIPME 4
MPREPE 4 AUTRES MINISTERES 15 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-
DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-
IGAA 3 UNB-ENA-FASJEP 3 JO 1.-